

A l'occasion de cette rentrée parlementaire, Vie Féminine vous souhaite la bienvenue et promet de rester attentive à vos actes durant la législature...

4 ans pour le faire...



Statut des accueillantes conventionnées :
il est temps de conclure !



Loi sur le divorce :
cap sur l'évaluation !



Pensions alimentaires :
vers une réelle objectivation !



SECAL :
pas de plafond pour les avances !



Pensions :
pas de réforme sur le dos des femmes !



Tribunal de la famille :
un point c'est tout !

Vos décisions diront tout de vous !



vie féminine